

## Budget rectificatif n°1 2023

### Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, notamment les articles R719-51 et suivants ;*

*Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 175 ;*

*Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;*

*Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget ;*

*Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;*

*Vu la délibération n°2022-095 du conseil d'administration en date du 13 décembre 2022 portant approbation du budget initial 2023 ;*

### Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés

### Les autorisations budgétaires suivantes :

- 1 071 ETPT dont 827 ETPT sous plafond État et 244 ETPT hors plafond)
- 108 231 980 € d'autorisations d'engagement dont
  - 80 596 411 € Personnel
  - 17 446 379 € Fonctionnement et Intervention
  - 10 189 190 € Investissement
- 107 695 946 € de crédits de paiement dont
  - 80 596 411 € Personnel
  - 17 173 093 € Fonctionnement et Intervention
  - 9 926 442 € Investissement
- 102 231 273 € de recettes
- - 5 464 673 € de solde budgétaire

### Ainsi que les prévisions comptables suivantes :

- - 5 934 598 de variation de trésorerie  
dont - 5 845 404 € pour l'UBS et - 89 194 € pour la Fondation
- - 759 645 € de résultat patrimonial  
dont - 786 111 € pour l'UBS et + 26 466 € pour la Fondation

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 17 juillet 2023

**Service des Affaires Statutaires et Juridiques**

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

[sasj@listes.univ-ubs.fr](mailto:sasj@listes.univ-ubs.fr)

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.



- 1 773 302 € de capacité d'autofinancement  
dont 1 728 544 € pour l'UBS et 44 758 € pour la Fondation
- - 4 599 943 € de variation de fonds de roulement  
dont – 4 580 701 € pour l'UBS et – 19 242 € pour la Fondation

#### Documents en annexe :

- Tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles

#### Décompte des votes :

		<i>Suffrages exprimés :</i>	21
<i>Membres en exercice :</i>	27	<i>Pour :</i>	21
<i>Membres présents :</i>	14	<i>Contre :</i>	0
<i>Membres représentés :</i>	7	<i>Abstentions :</i>	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Sébastien LE GALL

